

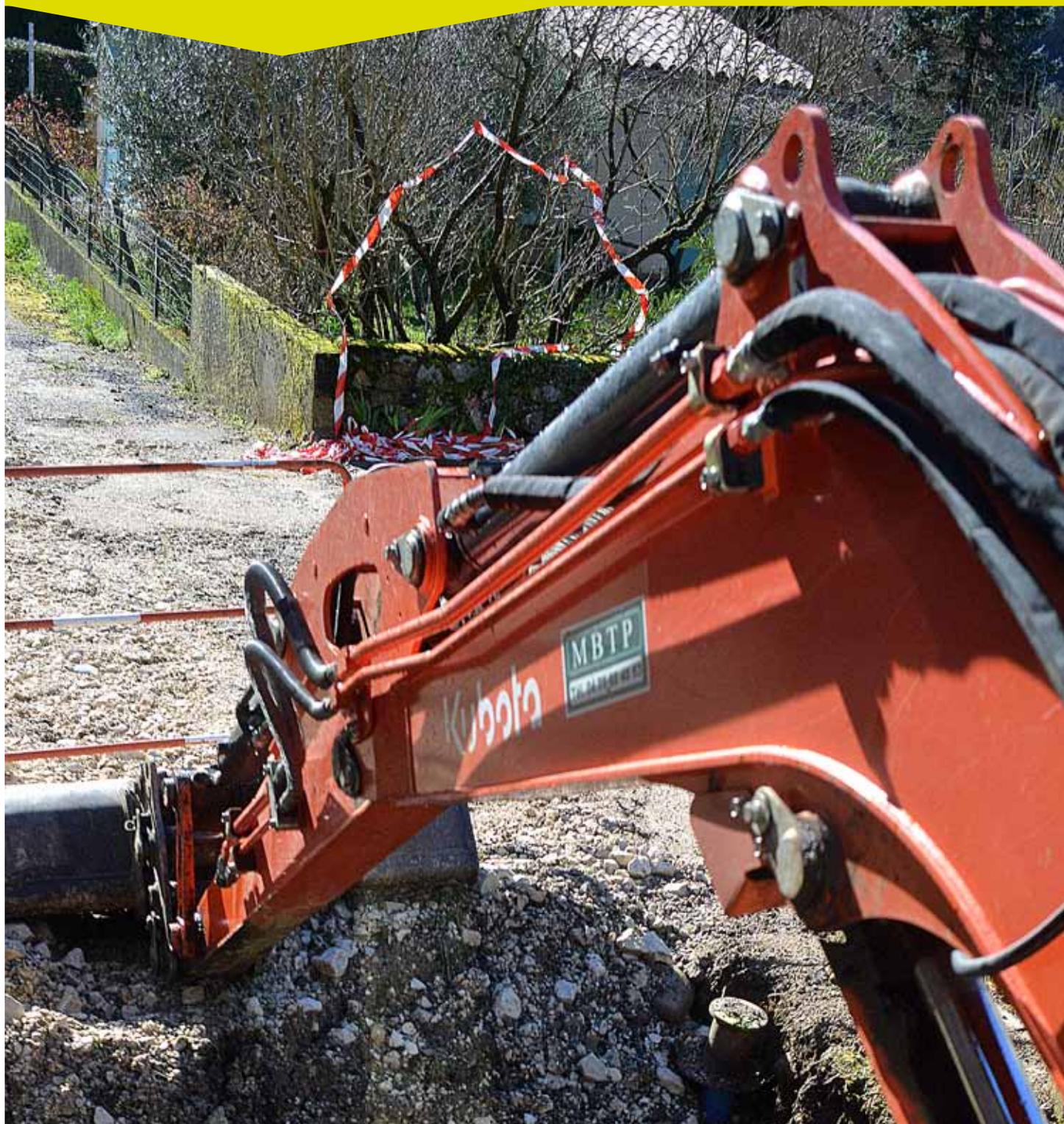
Infos

DUNIÈRE

sur Eyrieux

LE POINT
SUR LES TRAVAUX
ASSAINISSEMENT
p.6

N°16 - Avril 2016



Sommaire

L'édito

Du côté du Conseil municipal

Conseil municipal du 11 février 2016
Conseil municipal du 22 mars 2016
Budget

Le point sur les travaux

Assainissement
Rénovation d'un logement communal
Route de Bonneton, la fin des travaux

Vie municipale

Les bouches incendie contrôlées par les pompiers des Ollières
Le 100e jour d'école

Du côté de la CAPCA

L'action sociale

Karaoké, 2e édition
Hommage à Daniel BALAVOINE
Concert avec KINDRED

Agenda

Mairie de Dunière sur Eyrieux
Tél: 04 75 65 23 13
www.dunieresureyrieux.fr
Courriel : mairie.duniere@gmail.com
Directeur de publication : Gérard BROSE
Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, Isabelle ICARD, Stéphanie LECOUTEUX
Crédits photos : mediabasics.fr, Gérard DESSUS, mairie, école
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Dunière sur Eyrieux

 papier certifié PEFC



L'ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Duniérois.

Ce bulletin municipal laisse une grande part au budget communal qui a été voté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 22 mars dernier. Malheureusement les dotations de l'État continuent de baisser ce qui rend l'équilibre budgétaire de plus en plus précaire. Doit-on être fataliste face à ces baisses ? Nous disons NON. Nous travaillons aujourd'hui sur un projet d'urbanisation « sous Mastenac », un projet à la hauteur de notre village. Une rencontre avec tous les propriétaires a eu lieu dernièrement pour une présentation: la rentabilité pour les propriétaires est insuffisante. Ce projet qui porte sur plusieurs constructions serait source de revenus et de vitalité pour l'avenir de notre commune. Nous avons rencontré les services de l'État pour leur proposer ce projet et le retour fût cuisant: « avec ce projet vous videz de sa coquille la ville préfecture, entendez par là, vous dépeuplez Privas. » Je crois que dans ces propos, il y a un manque crucial de connaissance de notre territoire... Comment Dunière pourrait dépeupler Privas, nous nous battons avec nos moyens pour développer ces ressources.

TOUS les élus de la commune ont condamné vivement la fermeture d'une classe sur le RPI. Aujourd'hui notre moyen de pérenniser les effectifs est bien un apport de population sur notre commune, même si notre démographie continue d'augmenter + 2,2% selon l'INSEE, l'équilibre passe avant tout par un développement. Comptez sur nous pour ne pas en rester là...

Les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau se poursuivent normalement. La route de Bonneton a été refaite et sécurisée, le logement communal en cours de rénovation sera d'ici quelques semaines ouvert à la location.

Nous allons de nouveau fleurir le pont de la Dunière et poursuivre le fleurissement des lieux habituels: la poste, la mairie... A cet égard, je formule toujours le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et que chacun apporte sa pierre à l'édifice en fleurissant à sa manière son environnement, pour le bonheur d'être fiers de notre village.

Enfin samedi 9 avril, nous vous invitons à venir vous balader aux rythmes de musiques traditionnelles lors du carnaval qui partira de Dunière et qui se terminera à Saint-Fortunat par la sentence de Carmentran.

Bonne lecture.

Gérard BROSE

Conseil municipal
du 11 février 2016

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 11 février avec à l'ordre du jour plusieurs délibérations. Les statuts de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ont été approuvés à l'unanimité.

Les comptes administratifs du budget eau et du budget principal ont été votés à l'unanimité.

Le Conseil a révisé les tarifs de raccordement d'eau potable, ceux en vigueur étaient de 1 000 € pour l'installation d'un second compteur d'eau sur les constructions anciennes et de 2 000 € pour une construction neuve. Afin d'actualiser les tarifs, le Conseil a fixé à 1 300 € la participation aux frais de réseau d'eau potable pour la pose d'un second compteur d'eau sur les maisons anciennes, le tarif sur les constructions neuves quant à lui reste inchangé.

Le Conseil sollicite le SDE pour la maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de l'éclairage public sur les futurs travaux du cheminement piétonnier côté Est du village, avec le changement de 6 candélabres et pose de 2 candélabres au Friseau, qui feront suite aux réfections des chaussées après les travaux d'assainissement et de renforcement du réseau d'eau. L'étude porte sur la somme de 18 159 € TTC, subventionnée à hauteur de 7 550 €.

Suite à la réussite au concours de Rédacteur de la secrétaire de mairie, le Conseil décide de créer un poste de rédacteur (catégorie B) à compter du 1er mars.

Le Conseil a validé les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes pour un week-end: 210 € pour les personnes extérieures et 100 € pour les Duniérois.



Un point a été fait sur les travaux à venir sur la commune, avec le début sur les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau qui ont débuté le 22 février, mais aussi des travaux engagés par le département sur le CD120 à la sortie de Dunière en direction des Ollières qui eux sont prévus début mars.

«Le budget a été voté à l'unanimité, il fait état d'un budget de fonctionnement de 352 691,21 € et de 340 883,73 € d'investissement.»

Conseil municipal
du 22 mars 2016

La commune a mis en place un agenda d'accessibilité programmée, ce programme obligatoire propose un programme pluriannuel de travaux de mise en accessibilité sur trois ans. Le coût des travaux est chiffré à 91 940 €. Le Conseil approuve le programme et dépose une demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local. Le Conseil adopte l'opération d'aménagement piétonnier et d'accessibilité de l'arrêt de bus de Bichon pour 186 248 €, il autorise le maire à solliciter une demande au titre du fonds de soutien à l'investissement local et à déposer une demande au titre de l'appel à projet du Département « sécurisation et accessibilité des arrêts de bus ».

Le maire sollicite le Conseil pour déroger à la loi qui fixe obligatoirement l'indemnité du maire depuis le 1er janvier dernier au taux maximum soit 646,25 € pour une commune de moins de 500 habitants. Le maire ne souhaite pas percevoir la totalité de cette indemnité et reverse 146 € au conseiller délégué en charge de la gestion de la salle des fêtes.

Le Conseil décide de modifier le taux de la taxe d'habitation inchangé depuis 9 ans, qui passera à 15,08% au lieu de 14,08%, les autres taxes resteront inchangées.

Le budget a été voté à l'unanimité, il fait état d'un budget de fonctionnement de 352 691,21 € et de 340 883,73 € d'investissement.

Pour terminer, les élus ont adopté le projet éducatif territorial pour l'année scolaire 2016-2017, il autorise le maire à signer la convention relative à sa mise en œuvre.

 MENUISERIE
Antouly
FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
ESCALIERS - FERMETURES
AGENCEMENTS - USINAGES CN
LES OLLIÈRES / EYRIEUX - 04.75.66.22.61
www.menuiserie-antouly.fr - antouly.eric@orange.fr

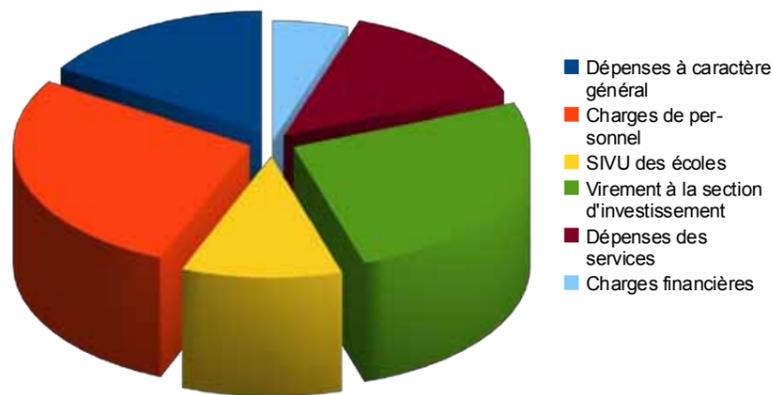
Électricité générale

Pascal BÉNÉFICE
La Faurie
07360 Dunière sur Eyrieux
Tél/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07
pascal.benefice@wanadoo.fr

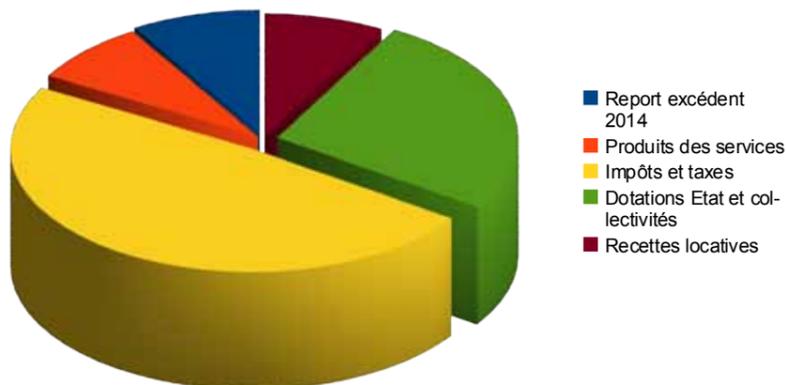
 MR FRÉDÉRIC MARTEL
PLOMBIER
frédéricmartel0308@orange.fr
04.75.64.83.14
06.43.81.58.60
FRED'EAU
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage,
dépannage, entretien, floc, le pont
rd 120
07360 Dunière sur Eyrieux

BUDGET DE FONCTIONNEMENT K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses à caractère général	50	Report excédent 2014	27
Charges de personnel	86	Produits des services	25
SIVU des écoles	34	Impôts et taxes	151
Virement à la section d'investissement	81	Dotations Etat et collectivités	82
Dépenses des services	43	Recettes locatives	25
Charges financières	16		
TOTAL	310	TOTAL	310

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Comme tous les ans, le budget de la commune nous impose une dure réalité : non, tous les projets ne pourront pas être menés de front. Il faudra faire des choix en fonction des moyens dont nous disposons.

L'an passé, nous avons enregistré 7 000 € de réduction des dotations de l'Etat au titre de la réduction des déficits nationaux. Michel SAPIN a encore récemment confirmé que cette politique allait bien se poursuivre en 2016 et 2017.

Il est donc indispensable pour nos communes de tout mettre en œuvre pour investir dans des projets de développement qui seront générateurs de recettes pour l'avenir.

C'est dans ce contexte que nous poursuivons la réalisation de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) seul outil valable à compter de 2017 pour conserver notre destin en mains en matière d'urbanisme, source de développement (même si vous le savez, les contraintes environnementales sont actuellement des freins importants au développement urbain).

Nous terminerons courant avril les travaux de rénovation du dernier logement communal vacant situé dans l'immeuble au-dessus du restaurant LA MAROLE. Il s'agissait à l'origine de deux gîtes (chambre avec salle d'eau) que nous aménageons en appartement type T2. L'investissement de 35 000 € sera financé par un emprunt sur 8 ans qui sera autofinancé par l'encaissement des loyers. Sur une année pleine, ce sera ainsi près de 28 000 € de recettes de location que percevra notre commune. Le patrimoine foncier de la commune est une garantie de ressources pérennes pour le futur.

Cette stratégie d'investissements fonciers d'une véritable réflexion des élus : outre l'aspect financier très important, c'est aussi la possibilité de renforcer l'offre locative très utile pour le renouvellement des populations et la vie du village.

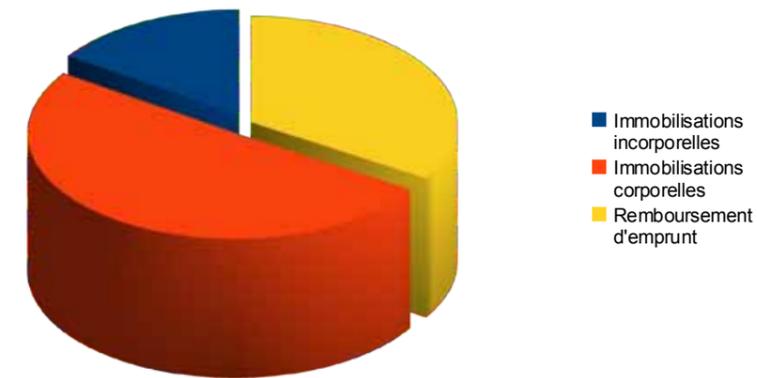
C'est également dans cette optique que nous avons soutenu l'étude de faisabilité de l'aménagement des terrains situés sous Mastenac. Les résultats sont décevants : la rentabilité n'est pas assurée et c'est à juste titre que les propriétaires n'engageront pas plus de démarches.

AARTS-MONIK
Massages bien-être
Monik AVOGADRO
Praticienne certifiée, Adhérent FFMEE
Domicile - Entreprise - Espace détente.
0672394776
aartsmonik@gmail.com
http://aartsmonik.e-monsite.com

FIDUCIAL
Comptabilité, Fiscalité, Social
SAINT-SALVEUR-DE-MONTAUD
Lieu-dit "Le Modéon" - 4052, route de l'Yrieux
07190 Saint-Salveur-de-Montaud - Tél. 04 75 30 43 18

BUDGET D'INVESTISSEMENT K€			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	26	Virement de la section de fonctionnement	81
Immobilisations corporelles	85	Dotations fonds divers	27
Remboursement d'emprunt	57	Subventions d'équipement	13
		Emprunt	47
TOTAL	168	TOTAL	168

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Nous ne sommes pour autant pas résignés et recherchons avec les services départementaux d'autres voies possibles.

En matière de projets, sont actuellement en études techniques et financières :

- la numérotation des voies (investissement indispensable à la mise en place de la fibre optique)
- la sécurisation piétonne du CD120 sur la partie Est de la Dunière

Ces projets verront le jour en 2016 ou en 2017 en fonction de nos capacités financières.

Pour maintenir nos projets en matière d'investissements et de développement, les élus ont pris la décision d'augmenter d'un point le taux communal de la taxe d'habitation passant ainsi de 14,08 % à 15,08 %. Il faut savoir que la fiscalité n'a pas évolué sur la commune depuis plus de 10 ans et que le taux de la taxe d'habitation de la commune se situe bien en deçà du taux moyen des communes de notre département d'Ardèche (21,27 %).

Cette hausse nous permettra de compenser un peu les baisses des dotations de l'Etat et de maintenir un niveau d'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets en cours. Nous avons toujours fait notre maximum pour limiter les dépenses de fonctionnement et trouver d'autres ressources que celles de la fiscalité. Cet effort est aujourd'hui nécessaire, mais ne doutez pas que ces deniers supplémentaires seront investis utilement sur notre commune au bénéfice de tous.

Cette année, en matière de voirie, c'est la route de Bonneton, terriblement détériorée qui a fait l'objet en ce début d'année 2016 d'une importante réfection pour un coût de 27 000 €. Nous n'aurons pas la possibilité d'engager d'autres dépenses d'entretien de voirie, compte tenu des marges budgétaires dont nous disposons. Nous veillerons à mobiliser notre équipe d'agents communaux pour maintenir notre réseau dans un état acceptable pour tous. C'est pour ces raisons que nous avons invité Damien SARTE à passer son CACES engins de chantier afin que nos agents puissent réaliser par eux-mêmes des travaux auparavant confiés à des entreprises.

Enfin, la commune a engagé la rénovation du réseau d'eau potable dans les quartiers de La Plaine, Le Friseau et le Petit Dunière. Au côté de la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), qui réalise les travaux d'assainissement de ces quartiers, nous n'avons pas hésité à moderniser nos installations. Ces travaux se financeront sans augmentation du prix de l'eau pour ce qui concerne la commune, ni de l'assainissement, nous a confié la CAPCA.

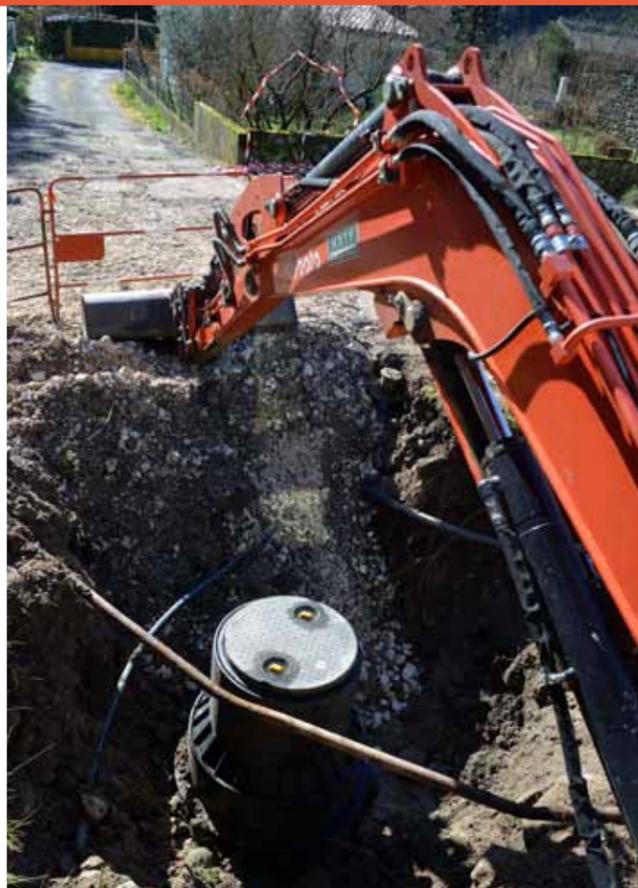
Assainissement

Depuis fin février, les travaux d'assainissement portés par la CAPCA ainsi que les travaux d'adduction d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage de la commune, ont débuté au quartier du Friseau.

Ces travaux se poursuivent sur les quartiers du Petit Dunière, La Plaine et Bichon pour une durée d'environ trois mois.

Une quarantaine de foyers ainsi que le site du Moulinage de Wasquehal bénéficieront d'un service public de l'assainissement collectif de qualité. L'ensemble de ces travaux a pour vocation d'améliorer la protection de l'environnement en assurant un traitement des eaux usées. *Quelques points essentiels pour les riverains: les entreprises travaillent de 7h30 à 17h00 ce qui implique la fermeture de la route, des zones de stationnement sont disponibles en journée.*

Le montant des travaux est de 417 000 € pour la CAPCA et 75 000 € auxquels il faudra rajouter la réfection des voiries à la charge de la commune.



Rénovation d'un logement communal

La municipalité a engagé la réhabilitation d'un logement communal. Ces travaux de rénovation visent à développer une offre de logement locatif supplémentaire sur la commune. Suite à l'acquisition d'une maison située au centre du village, regroupant un commerce au rez-de-chaussée, un logement au premier étage, un logement et 2 chambres d'hôtes au second étage, la mairie a entrepris la transformation des deux chambres d'hôtes pour aménager un logement locatif plus spacieux et confortable.



Route de Bonneton La fin des travaux

Après un bon mois de travaux, la route de Bonneton qui relie la commune à St-Julien-le-Roux est de nouveau praticable. Cette route avait subi de gros dégâts et était devenue très dangereuse. C'est donc par la reprise des fossés et la gestion des eaux pluviales que les travaux avaient débutés. La dernière phase vient de se terminer par la réfection de la chaussée en bicouche, rendant la liaison Dunière – Saint-Julien moins périlleuse et plus sécurisée.



Le pilier de la prévention contre l'ambrosie : la végétalisation !

Par la Délégation Départementale de l'Ardèche (DD 07) - Service Santé-Environnement

L'allergie au pollen d'ambrosie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique, notamment en Rhône-Alpes qui est la région la plus impactée de France.

Deux études de 2004 et 2014 ont démontré que plus d'une personne sur dix en moyenne est désormais allergique à l'ambrosie (1,5 fois plus de personnes touchées en seulement 10 ans !), et même une personne sur cinq dans les zones les plus exposées (multiplication par 2 en 10 ans !!). L'ambrosie est envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus. Tout doit être mis en œuvre pour qu'on n'atteigne pas les niveaux record de la Hongrie, entièrement infestée, où un hongrois sur deux développe de graves allergies à l'ambrosie... Réduire la présence de l'ambrosie et donc le taux de pollen dans l'air, c'est réduire fortement la gêne ressentie et éviter des hospitalisations, des arrêts maladies, des crises d'asthme, de fortes fatigues, etc. Concrètement, en cette saison pré-estivale, des actions préventives simples existent et doivent être réalisées sans tarder. En voici quelques exemples :

- sur des bords de routes et de chemins, ensemercer des plantes qui empêcheront durablement l'ambrosie de germer chaque année, en avril et mai (trèfle, luzerne);



- Sur des jardins et des champs infestés, arrêter de remanier le terrain d'année en année, et partir sur un ensemencement durable du même type (trèfle, luzerne), afin d'épuiser le stock de graines dans la terre. 3 ans semblent un minimum. Sinon, poser au sein des jardins un textile ou un paillis épais;

- Sur des parties de terrain où seule une prairie fleurie ou une pelouse peut être ensemencée, cela n'empêchera pas l'ambrosie de germer chaque année. La stratégie est alors d'arracher l'ambrosie qui va apparaître ou, si elle est trop abondante, la faucher 2 à 3 fois entre juillet et septembre grâce aux tontes de pelouse, afin d'éviter la pollinisation et surtout la production de graines. Epuiser le stock de graines d'ambrosie situées à moins de 5 cm de profondeur permet de la faire disparaître en 2-3 ans sur une pelouse, à condition de ne pas remanier ensuite le terrain;

- Surveiller la provenance de terres et remblais rapportés utilisés sur des chantiers (éviter si possible qu'ils proviennent de terrains infestés).

BOULANGERIE PATISSERIE

VIENNOISERIE MAISON

ARTISAN PALIX XAVIER

0475653067/0687761609

Maxime Ganahl
Dunière-sur-Eyrieux

07.60.07.97.97

La Sève conseils et devis gratuits

Elagage - Taille et Soins aux Arbres
Arboriste grimpeur diplômé d'état

M.B.T.P.
Montagut Bâtiment Travaux Publics

MAÇONNERIE - RESTAURATION - GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - VRD - SCIAGES

« L'adresse » 07190 ST SALVEUR DE MONTAGUT
Tél : 04-75-65-48-63 Fax : 04-75-65-40-05
Email : mbsp.montagut@wanadoo.fr

BOIS DE CHAUFFAGE

Vente Bois de chauffage
Achat Bois sur pieds
Déchets Verts
Travaux forestiers

Cyrille FANGET
Tél : 06.21.07.32.05

Philippe Bertrand

Terrassement
Assainissement
Travaux publics
Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr

Cabinet BILLON

Géomètre-Expert DPLG

Division Foncière - Bornage - Urbanisme
Topographie - Géoréférencement
Ingénierie VRD - Lotissement
Détection et localisation de réseaux

Tél: 06.06.66.66.01 t.billon@cabinet-billon.fr
* Votre Géomètre en Vallée de l'Eyrieux *

16, rue Boissy d'Anglas - 07800 LA VOLTE SUR RHONE



École : Faire des costumes avec la Ressourcerie Trimaran

Une nouvelle fois, une intervenante de la Ressourcerie TRIMARAN est venue à l'école maternelle publique de Saint-Fortunat sur Eyrieux. Les classes travaillant toujours sur le thème de l'histoire, c'est avec du matériel de récupération que les élèves ont confectionné des heaumes de chevaliers et des cornets de princesses.



Le 100e jour d'école

Mardi 1er mars, la classe de GS/CP de l'école maternelle publique de Saint-Fortunat a fêté le 100e jour d'école. Depuis la rentrée de septembre, les enfants comptent les jours de classe. Ils ont célébré ce 100e jour autour d'un goûter partagé avec la classe de TPS/PS/MS. La journée a été riche en diverses activités autour du nombre 100. Ils ont ainsi pu réaliser des constructions avec 100 Kaplas, 100 Lègos et 100 gobelets. Les CP se sont confrontés aux défis d'écrire 100 mots et de résoudre 100 petits problèmes pendant que les GS cherchaient 100 prénoms et 100 noms d'animaux. Une petite exposition dans la classe proposait des collections de 100 objets (billes, bouchons, ballons, perles...). Les élèves se demandent maintenant s'il sera possible d'atteindre le 200e jour d'école.

ZOOM

La population
Duniéroise
en constante augmentation

Depuis 1962 où l'on comptait 453 habitants, la commune n'avait pas connu autant d'habitants qu'en ce début d'année 2016. L'INSEE vient de communiquer le résultat du recensement réalisé l'an passé sur la commune. 439 Duniérois: tel est le nouveau chiffre concernant la population locale. En 2007 on comptait 381 habitants, en 2012: 425 habitants et au 1er janvier 2016: 439 habitants. Comme le veut la loi, la commune régie par un plan d'occupation des sols élabore en ce moment son Plan Local d'Urbanisme qui devra être finalisé en mars 2017. Ce PLU qui donnera une perspective à la commune pour les dix prochaines années, permettra probablement à la commune de poursuivre son développement.

EIFFAGE
ROUTE

Routes • Autoroutes • Voiries urbaines

•
Lotissements • Aménagements
sportifs
Infrastructures industrielles
Travaux privés/particuliers

100, Rue des Tourtes 07160 LE CHEYLARD
Tél : 04.75.29.44.89 - Fax : 04.75.29.46.57

SB MAINTENANCE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DE CHAUDIÈRES FIOUL
RAMONAGE POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE
Stéphane BERTRAND
Tél. 06 40 54 29 23 - 07360 DUNIÈRE/EYRIEUX
sbmaintenance@orange.fr

**ARTISANS,
ENTREPRENEURS !
DÉVELOPPEZ
VOTRE ACTIVITÉ
EN CENTRE-ARDÈCHE.**

**ZONE D'ACTIVITÉS « LES TAMARIS »
À FLAVIAC (ARDÈCHE)**

10 lots sont désormais en vente à la zone d'activités « Les Tamaris » à Flaviac, au cœur de la vallée de l'Ouvèze, proche du bassin privadois et de la vallée du Rhône.
Privas - Les Tamaris : 10 mn ; Les Tamaris - Autoroute A7 : 13 mn.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS ACCOMPAGNE
TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT.

Renseignements par téléphone au 04 75 64 07 07
ou par courriel : agglo@privas-centre-ardeche.fr
Web : www.privas-centre-ardeche.fr

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Karaoke

2e édition



Le 5 mars dernier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la deuxième édition du Karaoke. Devant le succès rencontré lors de la première édition, les organisateurs avaient souhaité délocaliser l'événement à la salle du Moulinage, plus spacieuse et plus grande. C'est plus de cent personnes qui sont venues pousser la chansonnette et déguster pour les uns les tripes et pour les autres l'assiette de charcuterie. Une très belle ambiance qui s'est poursuivie tard dans la nuit avec les chants et la danse. Les recettes de cette soirée seront reversées à la programmation d'un spectacle de Noël pour les enfants.



Du côté du CCAS



KINDRED

en concert



Samedi 26 mars, Dunière recevait le groupe KINDRED, par le biais de la programmation Culture&Vous de l'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Ce fut une soirée extraordinaire !

La première partie était assurée par le jeune et talentueux Théo FRAISSE, âgé seulement de 12 ans, qui s'est produit en solo et a interprété quelques chansons avec sa guitare devant plus de 60 personnes. Un jeune très prometteur...

Puis les KINDRED ont pris le relais : 2 frères Quentin et Lucas MEGE (29 et 25 ans), des garçons au grand cœur, très simples et accessibles, passionnés de musique. Ils nous ont offert un fabuleux concert mêlant banjo, guitare, basse et harmonica, avec des arrangements surprenants, un répertoire aussi vaste que varié, passant de Francis CABREL à Mickaël JACKSON, Renaud, U2, QUEEN, Bob DYLAN, etc., avec un final sur du Ray CHARLES qui a enthousiasmé la salle.

Pour tous ceux qui ont apprécié et ceux qui veulent découvrir, n'hésitez pas à aller consulter leur page Facebook, vous y trouverez les dates de leurs prochains concerts....



Hommage à Daniel BALAVOINE

le 29 juillet prochain

Les membres du CCAS se sont réunis pour fixer les échéances des manifestations à venir.

Comme chaque année le CCAS organise des festivités pour financer le repas des Aînés et le spectacle jeunes enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Après la soirée Karaoke du 5 mars dernier, le samedi 18 juin se déroulera le 4e Porcelet farci, le tout animé en musique par le chanteur FBA solo chanteur des TOON'S, cette soirée sera également l'occasion de célébrer la fête de la musique.

A l'occasion du trentenaire de la disparition du chanteur Daniel BALAVOINE, le vendredi 29 juillet dans l'enceinte du Moulinage de Wasquehal, le groupe Valenciennes LES TOON'S nous fera revivre en live tous les grands titres du chanteur disparu, à n'en pas douter un grand moment pour les fans de BALAVOINE.

LES TOONS
SPECTACLE - HOMMAGE
REVIVEZ EN LIVE TOUS LES GRANDS HITS DE BALAVOINE



ZOOM



Les bouches à incendie contrôlées par les pompiers des Ollières

Les pompiers des Ollières sont intervenus sur la commune en février dernier pour contrôler la dizaine de bouches à incendie que compte la commune. Si pour la plupart le contrôle s'est avéré classique, trois bouches ont toutefois été remplacées. Lors des contrôles, une ne pouvait plus se fermer, le mécanisme de la vanne s'est cassé, pour les deux autres trop vétustes il était nécessaire de procéder à leur renouvellement.

Autour du Jardin
Jerôme BOUX artisan paysagiste

conception, aménagement et entretien
jardins, terrasses, bassins

06 26 26 66 64
autour.du.jardin@orange.fr

Service à la personne " Mon Jardinier "
entretien jardin, haie, tonte pelouse...

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Bruas
07350 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

À Retenir

Le secrétariat de Mairie sera fermé du samedi 16 avril au mercredi 20 avril inclus

Samedi 09 avril 2016 – 13h30

Carnaval

Départ de Dunière sur Eyrieux à 13h30, arrivée à Saint-Fortunat où sera jugé Carmentran. Goûter à tous les enfants offert par les deux municipalités

Dimanche 08 mai 2016

Cérémonie du 08 mai 1945

Victoire des alliés et fin de la seconde guerre mondiale – devant le monument aux morts

Mercredi 25 mai 2016

Voyage en Drôme Provençale

Inscription auprès d'Isabelle GOUNON au 04.75.65.33.98

Samedi 11 juin 2016 - 11h00

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 18 juin 2016

Porcelet Farci au feu de bois

Avec soirée dansante animée par FBA solo sur réservation en Mairie de Dunière 04.75.65.23.13



Les utilisateurs de la navette

**Sortie du marché le vendredi :
planning des 2e et 3e trimestres
2016**

15 avril, 13 mai, 17 juin, 15 juillet, 12 août
et 16 septembre 2016

Encombrants

A compter du 01 janvier 2016, les encombrants peuvent être déposés au choix de l'administré dans toutes les déchetteries de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche. Pour notre secteur: Saint-Sauveur de Montagut ou La Voulte sur Rhône.